

Face à l'envolée des prix, exigeons une véritable augmentation de nos retraites !

Un désaveu pour M. Macron

Les élections législatives ont été un cinglant désaveu pour M. Macron qui n'obtient pas la majorité absolue de députés qu'il espérait.

Même si certains se sont *trompés de colère*, le résultat du vote est l'expression d'un profond mécontentement populaire contre la dégradation du niveau de vie et l'aggravation des inégalités.

Un mécontentement qui s'exprime aussi à travers les nombreuses grèves pour l'augmentation des salaires (Général Electric, SNCF, aéroports, etc...)

Ecran de fumée de Mme Borne

Face à cette situation qui pourrait devenir explosive, Mme Borne déploie un écran de fumée avec sa loi « Mesures d'urgences pour le pouvoir d'achat ».

Mais elle ne trompe pas grand monde :

- Pas un mot sur les salaires du privé, si ce n'est une demande polie aux employeurs de faire un geste !
- Pour les salariés du public, une augmentation de 3,5 % du point d'indice qui est bien loin de rattraper le blocage des 12 dernières années !
- Pour les retraités, on est aussi loin du compte avec seulement 4 % de revalorisation des retraites de base (voir page 2).
- Et aucune mesure pour mettre à contribution les grandes fortunes, les entreprises multinationales et les spéculateurs qui s'engraissent sur le dos des classes populaires.



Préparer la riposte

Au niveau national, la CGT prend l'initiative d'une journée d'action regroupant salariés et retraités, du public et du privé, et s'est adressée aux autres syndicats pour avoir le cadre unitaire le plus large possible.

**Journée nationale
de grève et manifestations
Jeudi 29 septembre
Pour l'augmentation
des salaires et des retraites**

Communiqué de presse : « Pouvoir d'achat »

Lors de la réunion de notre collectif-retraités du 7 juillet (25 participants + 8 excusés), nous avons décidé d'un communiqué à la presse sur la loi « Pouvoir d'achat » avec copie à M. Pacquot, ex-salarié Peugeot et député LREM de la 3^{ème} circonscription du Doubs (Montbéliard).

En voici quelques extraits :

Revalorisation insuffisante !

1) Le montant prévu de 4 % de revalorisation de nos retraites de base, s'il paraît indispensable en raison de la hausse des prix à laquelle les retraités doivent faire face, nous apparaît cependant comme notoirement insuffisant pour 3 raisons :

- a. L'inflation officielle est de 5,8 % depuis 1 an.
- b. Le projet de loi ne rattrape pas non plus les pertes cumulées de ces dernières années liées aux sous-revalorisations successives et à l'augmentation de la CSG, particulièrement injuste au lendemain de la suppression de l'ISF et de la multiplication des exonérations de cotisations et cadeaux fiscaux accordés aux grandes entreprises.
- c. Un ou une ouvrière ayant travaillé plus de 40 ans en production ou en chaîne, de doublage chez Peugeot, perçoit en retraite, environ 900 € net de la CARSAT et 450 € de la retraite complémentaire. Les 4 % annoncés représentent 36 € mensuels. Ce n'est pas avec de tels montants que l'on peut vivre correctement en retraite, faire face à la hausse des prix, recevoir ses enfants et petits-enfants, accéder à un minimum de vie culturelle et de loisirs, sans oublier, ensuite, les frais liés à la dépendance. Les retraités CGT revendiquent avec la quasi-totalité des syndicats et associations de retraités (FO, CFTC, CFE/CGC, FSU, Solidaires, FGR-FP, LSR, UNRPA) une augmentation mensuelle immédiate de 100 € avec l'objectif à terme d'une revalorisation de 300 €.



Augmenter le plafond de reversion

2) La pension de réversion CARSAT perçue par les veufs et veuves est soumise à un plafond de revenu. Il est nécessaire de revaloriser ce plafond, faute de quoi toute augmentation de la retraite de base se traduira, pour bon nombre de ces retraités, par une baisse de leur reversion, sans aucune amélioration de leur revenu total.

Et les seuils de CSG ?

3) Les retraites sont soumises à différents taux de CSG suivant le revenu fiscal de référence. A défaut de relèvement des seuils de CSG, de nombreux retraités risquent de se retrouver avec un prélèvement supplémentaire et une baisse de leur rémunération, comme cela a déjà été le cas début 2022 !

Sans oublier ...

- 4) Pour garantir le pouvoir d'achat des retraités actuels et futurs, il est aussi nécessaire de revenir sur 2 réformes précédentes :
- a. Le calcul de la retraite sur les 25 meilleures années au lieu des 10 meilleures, qui a fortement pénalisé celles et ceux qui ont des carrières non linéaires.
 - b. La suppression de la demi-part fiscale des veufs et des veuves qui a des répercussions fortes tant sur l'impôt sur le revenu que sur l'assujettissement à la CSG, sans aucune compensation pour celles et ceux qui, vivant seuls, ont des frais fixes (chauffage, électricité ...) proportionnellement plus élevés.

En conséquence, nous demandons aux députés de présenter ou de soutenir tout amendement permettant d'améliorer le montant et la revalorisation des retraites, de revenir sur l'augmentation de la CSG ou, à tout le moins, de préserver les retraités d'un changement de tranche synonyme de baisse de revenus.

Et nous appelons les retraités à préparer la journée de mobilisation du jeudi 29 septembre !

Soutien au personnel de la Sécu

Les salarié(e)s de la Sécu de Montbéliard (photo) et de Besançon se sont mis en grève à l'appel de la CGT et de FO pour protester contre le manque d'effectif qui ne leur permet plus d'assurer correctement leur mission de service public.

Si tous les délais de remboursement sont impactés, la situation la plus critique concerne le versement des indemnités journalières pour les salariés en maladie ou accident de travail.

Ceux-ci doivent parfois attendre le paiement plusieurs semaines ou plusieurs mois, mettant leur famille dans des situations dramatiques.

Il en résulte une saturation du standard des



réclamations et une pression insupportable pour les agents confrontés au désespoir ou à la colère légitime des usagers.

Notre petite délégation de soutien a été très appréciée !

Soutien au personnel du CIPES

Les salariés de l'AFPI (ex-CIPES) à Exincourt se sont mis en grève à l'appel de la CGT et de CFE/CGC, pour protester contre les propositions salariales dérisoires (2,5 %) de leur employeur, qui n'est autre que l'UIMM (le patronat de la Métallurgie).

Une grève suivie massivement (73 % du personnel) et qui a permis d'obtenir :

5 % d'augmentation avec un talon de 150 € (soit 6,4 %) pour les plus bas salaires. Sans oublier une clause de revoyure en octobre pour compléter si l'inflation le nécessite !



Un mouvement qui a donné le moral et montré la force de l'action collective !

Au programme des prochaines semaines

Mardi 23 août : Journée enchantée !

A part dans la famille, beaucoup de retraités ne partent pas en vacances au mois d'août ou pas longtemps, les tarifs étant trop élevés. Comme les années précédentes, notre groupe « convivialité » propose donc une journée de détente, dans le respect des règles sanitaires.

Cette année, le pique-nique aura lieu à La Forêt enchantée à Boncourt (Suisse). Un lieu sympa et bien aménagé (tables de pique-nique, toilettes ...). Chacun apporte son repas. Celles et ceux qui le souhaitent pourront faire une petite balade en forêt : personnages de bandes dessinées sculptés dans les troncs d'arbres, œuvres d'art originales à partir de matériel agricole, tour panoramique ...

Rendez-vous à 10H au parking piscine de Sochoux, ou directement sur place pour ceux qui sont plus près. N'oubliez pas une pièce d'identité en cas de contrôle à la frontière.



Du côté de PSA

Une alerte des médecins du travail

A l'occasion de l'examen annuel des rapports des médecins du travail les élus CGT au CSE de Sochaux ont mis la main sur un courrier que la direction PSA tentait de dissimuler depuis des mois.

Dans ce courrier daté d'octobre 2021, l'ensemble des médecins du travail des usines et sites PSA en France déclenchent une alerte-santé en raison de la dégradation des conditions de travail.

Ils dénoncent tout à la fois l'alourdissement des charges de travail, la difficulté de maintenir au travail (employabilité) les salariés vieillissant ou à restrictions médicales, l'assignation des intérimaires aux postes les plus pénibles, l'impossibilité

de remplir leurs objectifs pour les techniciens et ingénieurs mis en chômage partiel ou subissant les suppressions de postes alors que la charge de travail n'a pas diminué (au contraire !), et la peur des salariés de signaler leurs difficultés ou de se rendre simplement à l'infirmerie.

Cette démarche est d'autant plus importante, que si, dans le passé, tel ou tel médecin avait individuellement élevé la voix (Dr Duminger en Fonderie, Dr Moreau au Montage ...) les autres médecins, salariés de PSA et au statut cadre, avaient toujours évité toute position contestant les méthodes de productivité de la direction PSA.

Assemblée Générale et fête du syndicat : Inscrivez-vous !

L'AG annuelle du syndicat a lieu mardi 30 août à partir de 8H au Foyer municipal d'Audincourt. (participation au repas : 5 €). Un moment important faire le bilan et préparer l'avenir !

La fête du syndicat a été repoussée au dimanche 25 septembre à midi à l'Île aux oiseaux d'Audincourt (barbecue, musique : 15 € par adultes, 7 € pour les enfants de 7 à 14 ans)

Pensez à vous inscrire après de Kawa au 06 58 29 23 18 !

On en reparle le mois prochain

Pour l'hôpital et la santé : mardi 22 septembre !

Face à la dégradation de la situation des hôpitaux, et principalement des urgences le nouveau ministre de la Santé ne trouve rien de mieux que de préconiser :

- 1) Le tri des patients (appel au 15 préalable à l'admission) (recommandation n°23)
- 2) La fermeture de services « dans une logique territoriale (si c'est fermé à Trévenans, vous irez à Besançon !) (recommandation n°24)

- 3) La possibilité de remplacement des médecins urgentistes par un binôme infirmier-brancardier (recommandation n°22)

En clair, il ne s'agit plus de s'attaquer à la pénurie de moyens et de personnel, mais de réduire le service public pour s'y adapter !

La CGT-santé et les médecins-urgentistes appellent à une journée de mobilisation pour l'hôpital jeudi 22 septembre.

Il est important que les usagers soient aux côtés du personnel pour un service public de qualité.

Infos pratiques

Agenda

- **Mardi 23 août : La Forêt enchantée** départ 10H parking piscine Sochaux
- **Mardi 30 août : AG du syndicat** à 8 H Foyer municipal (Audincourt)
- **Jeudi 1^{er} septembre : Réunion du collectif-retraités** à 14 H au Prés-la-Rose
- **Mardi 22 septembre : Journée d'action-hôpital/santé** Modalités à définir
- **Dimanche 25 septembre : Fête du syndicat** Ile aux oiseaux (Audincourt)
- **Mardi 29 septembre : Manifestation Pouvoir d'achat** Modalités à définir

